

## Passages en franchise ou location-gérance

Comme annoncé dans les présentations stratégiques des formats hypermarchés et supermarchés, le principe du passage en franchise ou location-gérance va se poursuivre.

**En 2019 :**

**5 hypermarchés et 21 supermarchés  
quitteront le giron des magasins intégrés**

Le SNEC s'insurge contre ce découpage de notre capital commercial et surtout humain. De nombreux concepts sont développés en Hypermarché dans les magasins dits « rebonds » et il est regrettable que des propositions alternatives n'aient pu être développées pour ces magasins.

Les 5 Hypermarchés suivants sont annoncés aujourd'hui comme éligibles à la location gérance sur **le 1<sup>er</sup> semestre 2019**. La date de passage effectif n'est pas communiquée.

Hypermarchés				
La Roche S/ Yon	Chalon Nord	Paimpol	Mont de Marsan	Sens Voulx

Même si le SNEC a négocié et signé la charte sociale destinée à couvrir les salariés dont leur magasin sera cédé à un repreneur, nous ne pouvons que réprouber une telle stratégie d'entreprise.

Si les employés de ces points de vente vont, à terme, perdre en partie le statut social dont ils bénéficiaient en qualité de salarié des Hypers SAS ou CSF et du Groupe Carrefour, **la double peine** est pour les cadres ou agents de maîtrise. En effet, après avoir perdu leur statut, c'est bien de **perte d'emploi** dont on parle ensuite...

La plupart du temps, les repreneurs de ces magasins se séparent de l'encadrement, dans un délai plus ou moins long. **Les drames humains et sociaux que cela engendre n'apparaissent pas dans le bilan financier de la société.** Et pourtant ils existent.

**Agir Ensemble**

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE

☎ 09.84.22.79.90 - [secretariat@sneccarrefour.fr](mailto:secretariat@sneccarrefour.fr) Site : [www.cfecgc-carrefour.org](http://www.cfecgc-carrefour.org)

Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter

Les points de vente Supermarchés concernés sur **le premier semestre 2019** sont :

Supermarchés				
IDF	Ecuelles	Crépy	Conflans	Elancourt
Sud Est	Marseille St Barnabé	Le Tignet	Montpellier Croix d'Argent	Marseille Belle de Mai
Nord et Est	Vendin les Bèthune	Feuquièrre		
Centre	St Florent	Dadonville	Bourges Cap Nord	
Sud-Ouest	Lourdes	St Severs	Condom (SuperAdour)	
Ouest	Etables	St André de l'Eure		
Rhône Alpes	Chevigny	Lorette	Chassieu	

Alors qu'en 2001 CSF recensait **60 %** de magasins intégrés, en 2017 **seuls 49 %** d'entre eux faisaient encore partie du patrimoine physique de l'enseigne. Pour la première fois, la franchise affichait une quote-part supérieure... 28 magasins sont passés en LG en 2018... Aujourd'hui ce seront **359 magasins, soit seulement près de 35 %** d'entre eux qui sont intégrés.

**La société CSF deviendra-t-elle la grande sœur de la société PROXI au sein du giron de Carrefour ? Cette question mérite une réponse urgente et claire.**

**Le SNEC mettra toute son énergie  
à disposition de l'encadrement de ces magasins.  
Notre accompagnement sera individualisé  
et au plus près des attentes de nos collègues.**

Disponibilité  
Représentativité  
Juridique SNEC Accords  
Légitimité Carrière AGIR Valeurs Evolution  
Statut ENSEMBLE Respect  
Négoiations

*Agir Ensemble*